

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	34 (1889)
Heft:	3
Artikel:	À propos de la retraite du colonel Arnold Vögeli, commandant de la VIIe division
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-336848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

W., à Bâle ; lieut., Vautier, David, à Grandson ; cap. Hoffmann, Alf., à Zurich ; lieut. Sutter, B., à St-Gall ; prem.-lieut. Brun, A., à Genève.

Département militaire suisse, HAUSER.

A propos de la retraite du colonel Arnold Vögeli,

COMMANDANT DE LA VII^e DIVISION.

Ce n'est certainement pas sans peine que M. le colonel Vögeli s'est décidé à se démettre du commandement de la VII^e division dont il avait su s'acquérir à un haut degré l'amour et la confiance. L'adresse qu'il a reçue du corps d'officiers en est une preuve, dit l'*Allgemeine Schw.-Militär-Zeitung*. Qu'on nous permette, au moment de la retraite de ce chef vénéré, de jeter un coup d'œil sur sa longue et honorable carrière militaire.

Né à Zurich en 1826, Vögeli entra en 1841 à l'Académie autrichienne du génie et en sortit en 1846 comme lieutenant. En 1848 nous le trouvons en Italie comme premier lieutenant à l'état-major du génie.

Vögeli fit la campagne de 1848-49 dans l'armée du feld-maréchal Radetzki.

Le siège du fort Malghera, entouré de marais, lui offrit, ainsi que plus tard le siège de Venise, l'occasion de montrer son courage et ses capacités spéciales.

Pendant l'automne 1848 les Autrichiens avaient placé un corps de troupes en observation près de Venise.

Au commencement de 1849 l'énergique général Haynau fut chargé d'assiéger Malghera qui barrait la route de Venise ; plus tard Haynau ayant été appelé au commandement de l'armée de Hongrie, ce fut le général Thun qui continua le siège. Les Autrichiens parvinrent, après de grandes difficultés, à s'emparer de la forteresse, puis tournèrent leurs coups contre la ville des lagunes qui, accablée par le bombardement, la famine et la maladie, capitula le 24 août 1849.

En récompense de ses services pendant ces deux sièges, l'empereur François-Joseph remit à M. Vögeli la croix du mérite militaire.

Le premier lieutenant Vögeli passa les années suivantes en Italie, en Istrie et en Dalmatie. Il fut employé assez longtemps à des travaux du génie, entr'autres à la construction de casernes et de fortifications à Trieste, à Pola et à Cataro.

Un officier supérieur autrichien qui fit sa connaissance vers ce temps-là, nous disait dernièrement : « C'était un camarade agréable et estimé de chacun. » Ceci se comprend aisément ; le caractère, les manières affables et les connaissances profondes de Vögeli ne devaient pas passer inaperçues dans un cercle d'officiers distingués et chevaleresques.

Lorsque Vögeli fut nommé capitaine, il fut en même temps transféré à la forteresse fédérale de Mayence, où il allait remplacer un autre Suisse, M. de Thormann, également officier du génie autrichien.

Comme chef du génie autrichien à Mayence, Vögeli eut une nouvelle occasion de se distinguer par son courage et son sang-froid lors de l'explosion du 18 novembre 1857. Avec ses camarades Dubski et Lustig et le directeur Weiser, il réussit à sauver bon nombre d'habitants de ce quartier en ruines pendant l'incendie du quartier de Kästerich. C'est sous sa direction que furent évacués les magasins d'artillerie menacés par le feu. En reconnaissance de ce service, Vögeli reçut l'ordre prussien de l'Aigle rouge de troisième classe, alors très rare dans l'armée autrichienne et l'ordre de Philippe de Hesse.

En 1861 le capitaine Vögeli quitta le service autrichien, où s'offrait cependant à lui une brillante carrière, et rentra dans sa patrie. La même année encore il fut nommé major dans l'état-major fédéral suisse, en 1866 lieutenant-colonel et en 1870 colonel.

Au service fédéral Vögeli fut souvent employé à l'instruction; en 1866, par exemple, il donna les cours de tactique dans les écoles centrales et d'état-major.

Lors de l'occupation des frontières en 1871, Vögeli était chef d'état-major de la III^e division (Meyer). Ses bons services furent fort appréciés en haut lieu.

En 1875 le colonel Vögeli reçut le commandement de la VII^e division, qu'il dirigea avec succès dans deux rassemblements de troupes en 1881 et 1887.

Pour 1888 il était désigné comme directeur des manœuvres des IV^e et VIII^e divisions, mais le sort en avait décidé autrement. Dans une promenade à cheval sur le Zurichberg, il voulut franchir un fossé dans un endroit écarté. Le cheval s'abattit entraînant son cavalier qui se fit une grave fracture à la jambe. Le secours fut lent à venir. Plus tard la guérison ne progressa que lentement. C'est sans doute cette circonstance, ainsi que le souci de ne plus pouvoir que difficilement monter à cheval, qui a engagé le colonel Vögeli à déposer le commandement de la VII^e division.

Le Conseil fédéral n'a accepté qu'à regret sa démission avec remerciements pour les services rendus.

Le colonel Vögeli n'a pas été seulement un militaire instruit, mais aussi un grand amateur de tous les sports militaires. Elégant cavalier, excellent tireur au pistolet, il pouvait servir de modèle aux jeunes officiers.

Il mérite spécialement de la reconnaissance pour l'appui qu'il a prêté à l'activité volontaire des officiers en dehors du service. C'était un membre assidu de la société des officiers de Zurich, ainsi que de la société militaire et mathématique et de l'Artillerie-Kollegium. Les

nombreux travaux qu'il fit pour ces sociétés témoignent de l'intérêt qu'il y prenait.

Il y a quelques années le colonel Vögeli fut président de la société des officiers et dirigea avec beaucoup de compétence l'assemblée des délégués et l'assemblée générale à Zurich. Cela ne doit pas nous surprendre, car Vögeli avait l'habitude de la vie politique et était lui-même un orateur distingué.

Rappelons encore, pour montrer tous les côtés de son activité, les services qu'il rendit comme membre des autorités de la ville de Zurich et, en 1883, comme président de l'exposition nationale, services qui, reconnus de tous, furent cependant bientôt oubliés. Nous voyons ainsi que le colonel Vögeli s'est montré homme aussi distingué dans la vie civile qu'au service militaire.

Envoyé, il y a quelques années, en mission à des manœuvres d'armées étrangères, il a dignement représenté l'armée suisse et laissé derrière lui la meilleure impression.

Si le colonel Vögeli a dû déposer son commandement ensuite de son accident, nous espérons cependant qu'il n'est pas entièrement perdu pour l'armée. Des hommes d'une solide instruction militaire, pourvus d'une grande expérience, peuvent rendre de bons services à la patrie autrement qu'à la tête des troupes.

Affaires militaires de France.

Le projet de budget de la guerre vient d'être distribué aux membres du Parlement. C'est ce qu'on appelle le gros budget. Rien que pour l'an prochain, le total des crédits demandés s'élève au chiffre formidable de sept cent quarante millions ; les recettes n'atteignant qu'un chiffre de trente-sept millions, tant par le paiement de la pension des élèves des Ecoles militaires que par le versement des quinze cents francs des engagés conditionnels et par la vente de terrains appartenant au ministère de la guerre. Faisant la soustraction, c'est une somme de sept cent trois millions à dépenser, dans le courant de l'année 1890, pour l'armée française.

Là-dessus, 527 millions seront affectés à l'entretien de l'armée active, à l'appel des réservistes et des territoriaux, à la solde des officiers, soit au budget ordinaire, et 181 millions seront employés, à titre de ressources extraordinaires, pour l'armement de l'infanterie, de l'artillerie, des places fortes et la réorganisation de quelques services auxiliaires.

Quant au détail, on y trouve 21 millions pour les équipages de campagne, 9 millions et demi pour l'armement des places, 10 millions pour l'armement des côtes, 6 millions et demi pour les équipages de siège, 50 millions pour les armes portatives, 26 millions pour les munitions, 40 millions pour les fortifications, 4 millions pour les chemins de fer, 2 millions et demi pour le service de santé. 3 millions et demi pour les subsistances. Quel emploi compte-t-on faire